PRÉSENTATION TITRES RNCP ET ALTERNANCE



QU'EST CE QU'UN TITRE RNCP?

42 est un établissement d'enseignement supérieur privé.

Jusqu'à aujourd'hui, 42 délivrait un certificat, reconnu sur le marché du travail mais sans reconnaissance par l'État. L'État reconnaît principalement les diplômes délivrés par l'Éducation nationale, et ceux délivrés par le Ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion.

42 tombe dans cette seconde catégorie, la première étant en principe réservée aux Établissements publics proposant des enseignements académiques.

42 propose maintenant deux diplômes / titres :

- Enregistrés au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)
- Validés par un Organisme étatique, sur critères de qualité des enseignements dispensés et leur adéquation avec la réalité des métiers.
- Reconnus par l'État, en France
- Permettant de réaliser des poursuites d'études car reconnus comme des titres équivalents à une licence (titre 6) ou un Master 2 (titre 7)

QUELS SONT LES AVANTAGES D'UN DIPLÔME/TITRE ?

- Ouvre l'accès à l'alternance (apprentissage ou contrat pro.) qui consiste à réaliser sa formation en partie à l'École et en partie en entreprise. L'alternant.e est salarié.e de l'entreprise et est rémunéré.e à ce titre
- Peut ouvrir l'accès à certains services de l'État (visas, bourses, ..)
- Reconnaissance permettant potentiellement, à terme, l'accès à des universités y-compris européennes
- Rassure étudiants, parents et entreprises (gain d'attractivité, élargissement des publics)
 - Le diplôme apporte une preuve tangible des compétences acquises et garantit une légitimité face aux profils IT plus classiques
 - L'État se porte garant de :
 - La qualité de la formation
 - L'adéquation des compétences acquises à des besoins réels sur le marché du travail

COMMENT 42 A-T-IL OBTENU CES TITRES ?

En déposant un dossier regroupant les preuves de fonctionnement, de qualité, de résultats de sa formation. Ce dossier a été approuvé par un jury de la Commission Nationale de la Certification Professionnelle.

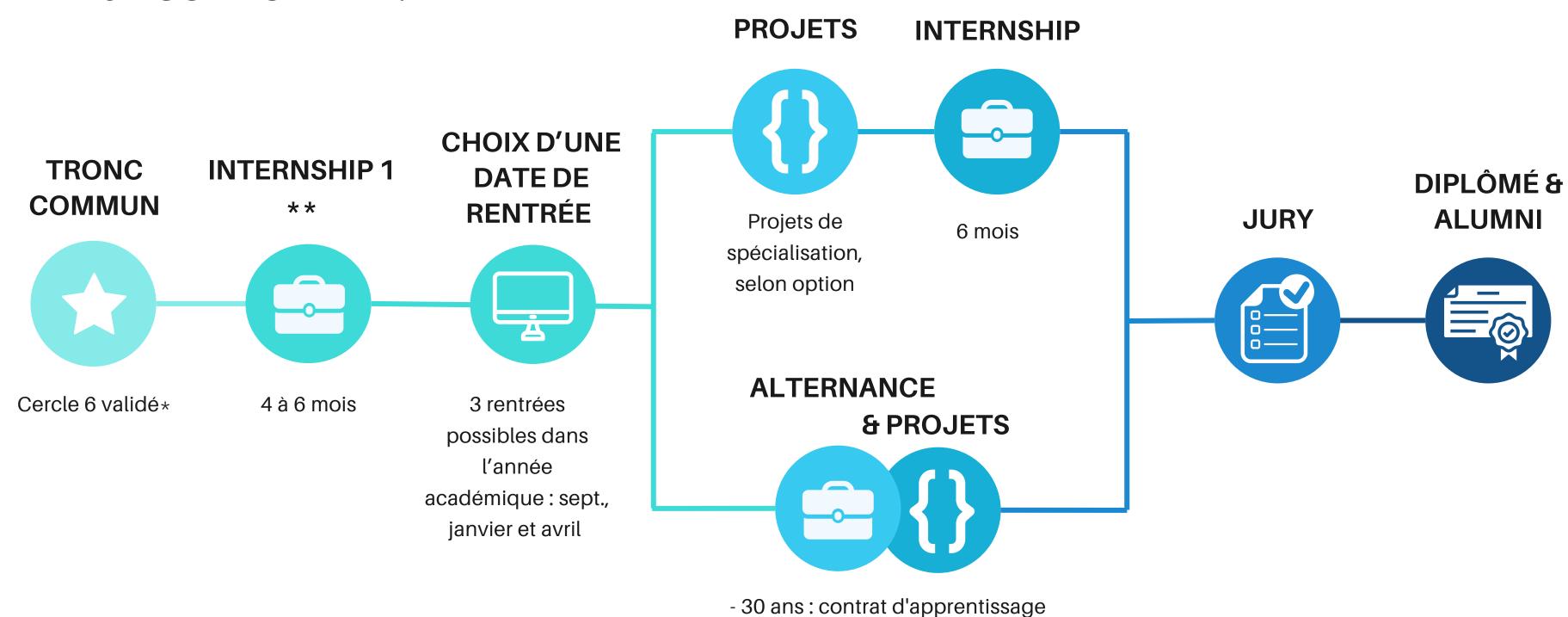
QUELLES CONDITIONS D'ACCÈS LES <u>CAMPUS</u> DOIVENT-ILS REMPLIR ?

Les titres sont accessibles aux campus :

- 🔃 français en priorité 🔽
- ayant obtenu la certification Qualiopi "Actions de formation par apprentissage 🗸
- même à l'étranger, ayant signé une convention (avec 42 Central) permettant de déployer les titres RNCP en tant qu'Unité de Formation par Apprentissage (UFA) ✓

Note : les campus étrangers ayant signé une convention RNCP avec 42 Central sont en mesure de valider les RNCP. En revanche, le parcours ne permet pas l'alternance.

À QUELLES CONDITIONS D'ACCÈS & VALIDATION LES ÉTUDIANTS DOIVENT-ILS SE CONFORMER ?



* ft_transcendance + exam_6

** Optionnel pour le Bachelor en 2 ans d'alternance

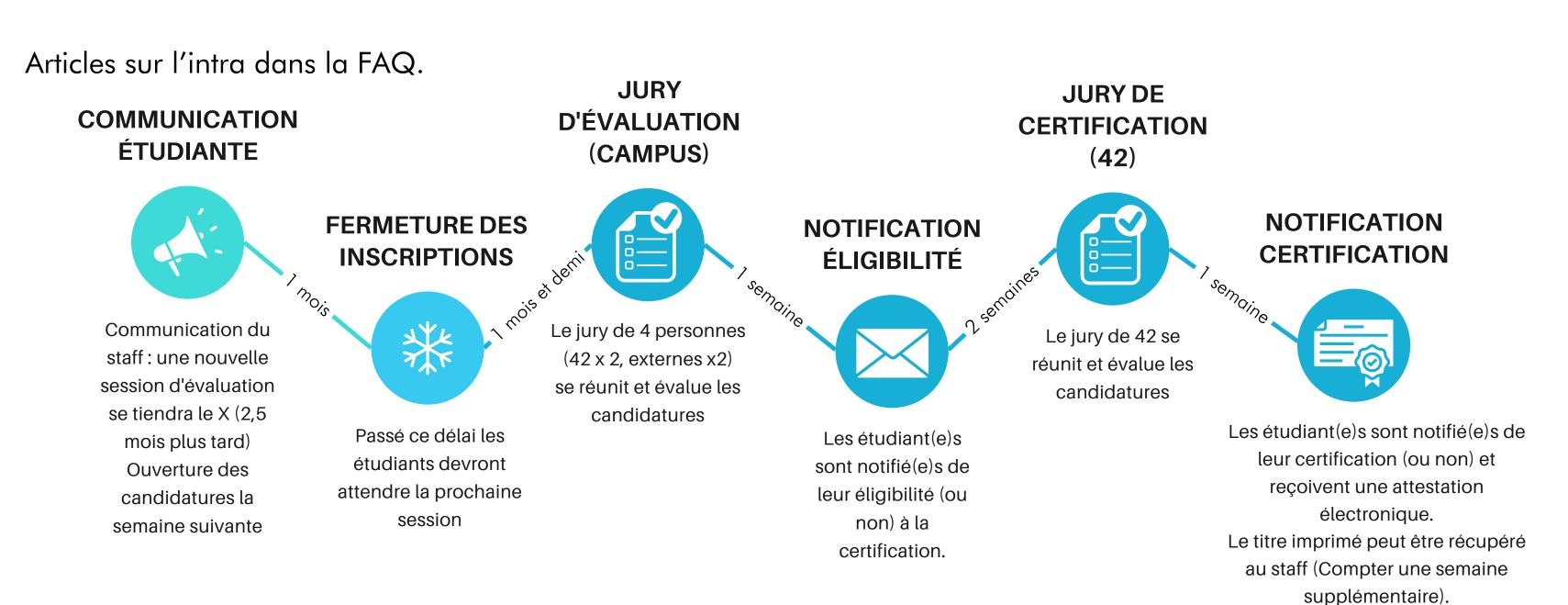
Projets de spécialisation, selon option

+30 ans: contrat de professionnalisation

COMMENT LES CANDIDATS AUX TITRES SONT-ILS ÉVALUÉS ?

Le Campus réunit périodiquement un Jury (directeur du campus, pédago, 2 externes du secteur numérique) dont le rôle est de vérifier si les élèves qui se présentent à la certification réunissent la totalité des conditions pour être certifiés puis transmettre des propositions de décisions au Jury de certification 42 qui décerne le titre.

L'ensemble des rendus, des feedbacks, est méticuleusement évalué.



JURY LOCAL : VÉRIFICATIONS À EFFECTUER

Sur au moins 2 projets du cursus dont 1 projet de groupe post tronc commun lié à l'option visée :

- Intra : existance d'une team, de soutenances et d'une note suivant les règles du projet.
 - Exemple : les correcteurs sont bien aléatoires ; la note finale est cohérente avec les notes individuelles.
- <u>Code</u> : vérifications : headers ; norme ; compilation ou mauvais fonctionnement du programme ; suspicion de triche.
- Légitimité de l'XP obtenue sur les accréditations et les partenariats
- Étalement des rendus dans le temps (triche rendus condensés)

Un récapitulatif des vérifications effectuées doit être transmis à 42, généré à partir d'un script fourni par 42.

TITRES RNCP

CONDITIONS ET CONTENUS



L'ESPRIT 42 DANS LES TITRES RNCP

42 a intégré une grande flexibilité dans ses titres RNCP :

- Chaque titre RNCP peut être réalisé soit sous statut étudiant soit sous statut alternant avec un contrat d'1 an ou 2
- Le contenu de chaque titre RNCP offre un large pannel de projets parmi lesquels l'élève va choisir ceux qui l'intéressent le plus. Autrement dit, tous les projets d'un titre RNCP n'ont pas à être réalisés pour valider le titre, seuls un nombre minimun de projets et d'XP (pour le projet "suite" et pour les options/sous-options)
- Avancer à son propre rythme, c'est aussi possible dans les titres RNCP* sous statut étudiant.
- Il est possible de réaliser des projets qui ne sont pas au programme du titre RNCP suivi. Cela implique seulement d'augmenter sa charge de travail et de veiller à ne pas délaisser les projets du titre suivi.

(* même si, pour rappel, le rythme de travail moyen attendu est de 35h par semaine tout au long du cursus)

Note: aucun diplôme préalable n'est nécessaire

Conditions de validation communes aux deux titres

- Ètre majeur au jour de la session d'évalution
- Avoir validé son tronc commun
- Avoir validé 2 expériences professionnelles parmi : Internship I && II, Startup Internship, Alternance (PAS part time)
- Atteindre le niveau 17 (RNCP 6) / 21 (RNCP 7)
- Avoir assisté à 10 (RNCP 6) / 15 (RNCP 7) événements techniques depuis le début du cursus
- Valider un projet Suite parmi : 42sh, BADASS, DoomNukem, Inception Of Things, HumanGL, kfs-2, Override, Pestilence, RT, Total perspective vortex.
- Des missions en entreprise associées au titre et à l'option préparés.
- Alternance : la signature d'une charte vous engageant, sous peine de sanctions allant jusqu'à la rupture du contrat, à notamment :
 - o Prendre vos vacances sur vos périodes entreprise (c'est une obligation légale).
 - Travailler sur les projets associés au titre préparé sur la durée des heures à réaliser en formation, sauf si vous avez de l'avance sur votre progression.

Note : aucun diplôme préalable n'est nécessaire

Condition de validation spécifiques au titre 6 (Bachelor)

- Valider les conditions de l'option choisie (min XP et nb. de projets par thématique (Web&Mobile ou Dév. applicatif)
- Maximum 49k XP à obtenir pour l'alternance en 1 an (pour éviter une mise en difficulté).
- Maximum ~33% des 49k XP déjà obtenus sur les projets du titre avant de commencer l'alternance au niveau recommandé. ~45% XP au niveau minimal.

Condition de validation spécifiques au titre 7 (Master)

- Valider les conditions de l'option choisie (min XP et nb. de projets par thématique (Système d'information et réseaux ou Architecture des bases de données et data)
- Maximum 139k XP à obtenir pour l'alternance en 1 an.
- Maximum 107k XP à obtenir pour l'alternance en 2 ans.
- Maximum ~33% des 49k XP déjà obtenus sur les projets du titre avant de commencer l'alternance au niveau recommandé. ~45% XP au niveau minimal.

RESSOURCES UTILES

- Le suivi de votre parcours pédagogique : https://rncp.hacku.org
- Informations et liste, tenue à jour, des projets RNCP 6 : https://meta.intra.42.fr/articles/rncp-6-certificate
- Informations et liste, tenue à jour, des projets RNCP 7 : https://meta.intra.42.fr/articles/rncp-7-certificate
- Le descriptif officiel des compétences RNCP 6 : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36135
- Le descriptif officiel des compétences RNCP 7 : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36137

TITRE RNCP 6 CONCEPTEUR DÉVELOPPEUR DE SOLUTIONS INFORMATIQUES



RNCP 36135 - France compétences

RNCP TITRE 6 - BACHELOR - BAC+3 - NIVEAU 17

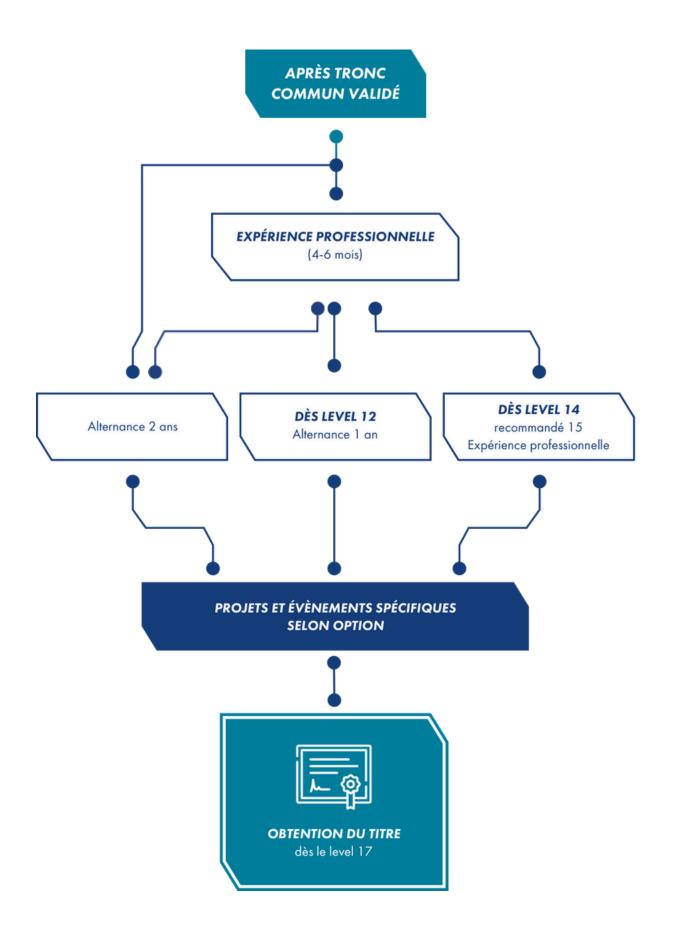
CONCEPTEUR DÉVELOPPEUR DE SOLUTIONS INFORMATIQUES

Concevoir, développer et mettre au point un projet d'application informatique, de la phase d'études à son intégration selon des besoins fonctionnels et un cahier des charges. Conduire des projets de développement ou coordonner une équipe.

Option A
Développement web & mobile

Option B

Développement de logiciels applicatifs



RNCP 6 - CONCEPTEUR DÉVELOPPEUR DE SOLUTIONS INFORMATIQUES

Conditions de validation

Option A Développement web & mobile

<u>Web</u>

(minimum 15k XP et minimum 2 projets parmi)

Piscine Php Symfony

Piscine Python Django

Piscine Ruby On Rails

Camagru

Matcha

Hypertube

Red Tetris

Darkly

h42n42

Tokenizer

Mobile

(minimum 10k XP et minimum 2 projets parmi)

Piscine Mobile

ft_hangouts

Swifty_companion

Swifty_proteins

RNCP 6 - CONCEPTEUR DÉVELOPPEUR DE SOLUTIONS INFORMATIQUES

Conditions de validation

Option B Développement de logiciels applicatifs

Programmation Orientée Objet (minimum 10k XP et minimum 2 projets parmi) Bomberman Nibbler Avaj launcher Swingy fix-me Piscine Object ..Projets des catégories Web et Mobile

```
Programmation fonctionnelle

(minimum 10k XP et minimum 2 projets parmi)

Piscine OCaml

ft_turing

ft_ality

h42n42
```

(minimum 10k XP et minimum 2 projets parmi) libasm ft malcolm ft ssl md5 zappy Darkly gbmu ft linux Snowcrash little penguin Rainfall taskmaster Override Boot2root strace Ft Shield malloc Matt Daemon Durex Woody Woodpacker nm

lem ipc

KFS 1 à 10

Famine

Pestilence

<u>Programmation impérative</u>

RNCP 6 – CONCEPTEUR DÉVELOPPEUR DE SOLUTIONS INFORMATIQUES

Compétences demandées, communes aux deux options

Réalisation de l'analyse technique des besoins

Analyse du cahier des charges

Réalisation d'une veille technologique continue

- Analyse du camer des charges
- Présentation d'un projet au commanditaire (cahier des charges)
- Planification du projet et répartition des ressources/tâches

Réalisation des tests, écriture et corrections

- Préparation et réalisation de tests unitaires fonctionnels (fixtures)
- Mise en oeuvre de tests environnementaux (réseau, mémoire, charge, performance)
- Réalisation des correctifs nécessaires en fonction des tests

Mise en production & maintenance des applications

- Mise en production technique
- Documentation et transfert de compétences
- Mise en oeuvre d'une maintenance évolutive des applications.

RNCP 6 – CONCEPTEUR DÉVELOPPEUR DE SOLUTIONS INFORMATIQUES

Compétences demandées, spécifiques selon l'option choisie

Option A : Développement d'applications web & mobile

- Choix des outils et technologies
- Utilisation de librairies ou frameworks adaptés au web / mobile
- Développement du code et des algorithmes

Option B : Développement de logiciels applicatifs

- Réalisation de logiciels selon le paradigme impératif
- Réalisation de logiciels selon le paradigme orienté-objet
- Réalisation de logiciels selon le paradigme fonctionnel
- Utilisation et réalisation de l'algorithmes

TITRE RNCP 7 EXPERT EN ARCHITECTURE INFORMATIQUE



RNCP 36137 - France compétences

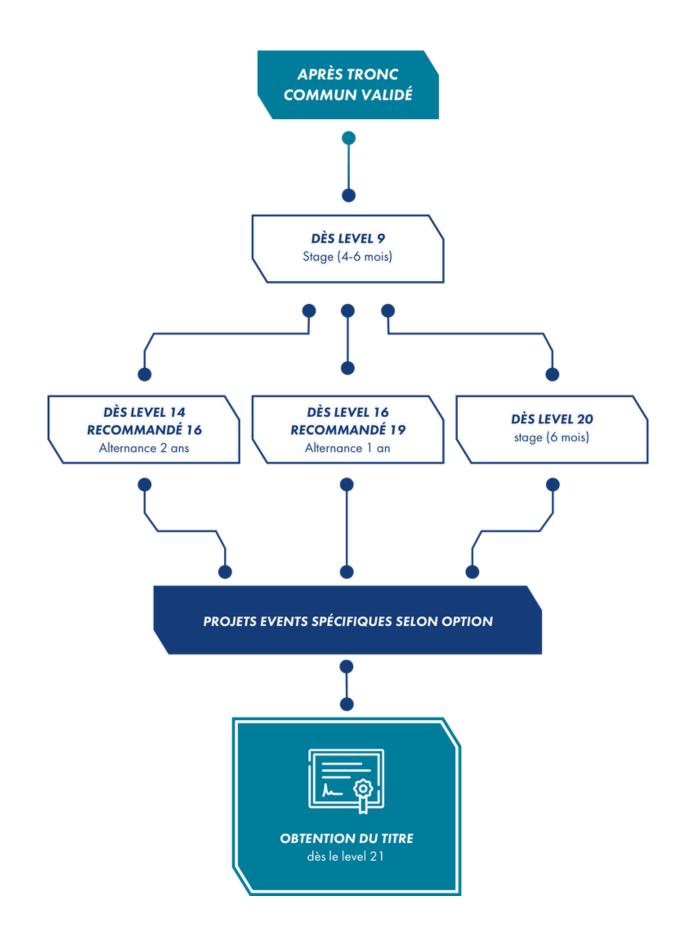
RNCP TITRE 7 - MASTER 2 - BAC+5 - NIVEAU 21

EXPERT EN ARCHITECTURE INFORMATIQUE

Poste à forte responsabilité, dont les missions vont du conseil à la direction informatique en passant par le contrôle du respect des normes et procédures de qualité des et de sécurité, le support et l'assistance technique des équipes informatiques.

Option A Système d'information et réseaux

Option B Architecture des bases de données et data



RNCP 7 - EXPERT EN ARCHITECTURE INFORMATIQUE

Conditions de validation

Unix / Kernel minimum 30k XP parmi libasm zappy gbmu ft linux little penguin taskmaster strace malloc Matt Daemon nm lem ipc KFS 1 à 10

Option A Système d'information et réseaux

<u>Administration système</u> minimum 50k XP parmi cloud-1 **BADASS** Inception Of Things taskmaster ft_ping ft traceroute ft nmap **Active Discovery Automatic Directory** Administrative Directory Accessible Directory

```
<u>Sécurité</u>
minimum 50k XP parmi
    ft malcolm
     ft ssl md5
       Darkly
     Snowcrash
      Rainfall
     Override
     boot2root
      ft shield
Woody Woodpacker
      Famine
     Pestilence
Piscine Cybersecurity
  UnleashTheBox
  Active Connect
   MicroForensX
  ActiveTechTales
```

RNCP 7 - EXPERT EN ARCHITECTURE INFORMATIQUE

Conditions de validation

Option B Architecture des bases de données et data

Intelligence Artifcielle

minimum 70k XP parmi

Piscine Machine Learning

Piscine Data Science

Piscine Python for Data Science

Linear regression

DSLR

Multi layer perceptron

Gomoku

Total perspective vortex (obligatoire)

Expert system

Krpsim

Matrix

Ready set boole

Leaffliction

Web - Database

minimum 50k XP parmi

Piscine Php Symfony

Piscine Python Django

Piscine Ruby On Rails

Camagru

Matcha

Hypertube

Red Tetris

Darkly

h42n42

Tokenizer

RNCP 7 – EXPERT EN ARCHITECTURE INFORMATIQUE

Compétences demandées, communes aux deux options

Réalisation de l'analyse technique des besoins

Pilotage et coordination de la mise en œuvre du projet informatique

Supervision de la mise en production, suivi et amélioration des processus

- Réalisation d'une veille technologique continue
- Réalisation et analyse du cahier des charges
- Présentation d'un projet au commanditaire (cahier des charges)
- Planification du projet et répartition des ressources/tâches
- Recrutement de l'équipe projet
- Sélection des ressources technologiques et mobilisation de ressources externes
- Organisation du projet
- Supervision des tests fonctionnels et de charge avec les équipes techniques
- Formation des équipes, réalisation de la documentation utilisateur
- Contrôle et vérification du respect des indicateurs de réussite
- Mise en oeuvre d'une maintenance évolutive des applications

RNCP7 – EXPERT EN ARCHITECTURE INFORMATIQUE

Compétences demandées, spécifiques selon l'option choisie

Option A : Architecture des systèmes d'information réseaux

- Réalisation de projets de programmation système
- Architecture réseau
- Administration système
- Sécurité informatique

Option B : Architecture des bases de données & data

- Identification puis récupération, transport,
 stockage de la donnée
- Structuration de la donnée
- Traitement des données
- Interprétation et exploitation de la donnée

TITRES RNCP APPRENTISSAGE



PRINCIPE ET RYTHME D'ALTERNANCE

- Le principe de l'alternance est le suivant :
 - Une entreprise/association/collectivité t'engage en tant qu'alternant pendant 1 ou 2 ans pour te former tout en bénéficiant de tes compétences actualisées (développées dans le cadre du titre RNCP 6 ou 7 suivi)
 - La structure d'accueil participe à ta montée en compétences en te confiant des missions en adéquation avec le titre RNCP et l'option suivis
 - En tant qu'alternant(e),
 - tu passes une partie de ton temps de travail à réaliser ces missions et l'autre à réaliser ta formation RNCP à 42 Angoulême
 - tu es salarié(e) de la structure d'accueil et est rémunéré(e) à ce titre
- 2 calendriers d'alternance sont proposés quel que soit le titre RNCP suivi :
 - Un calendrier à la semaine (du lundi au vendredi) : 2-3 jours en entreprise et le reste de la semaine à 42 Angoulême
 - Un calendrier au mois : 3 semaines en entreprise et 1 semaine à 42 Angoulême

PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION

Afin de pouvoir réaliser ton titre RNCP en alternance, un certain nombre d'étapes doivent être respectées :

TROUVER UNE ENTREPRISE* D'ACCUEIL



Tu es accompagné(e)
par 42 Angoulême
(dispositif HTBM) pour
candidater
efficacement à des
offres d'alternance en
adéquation avec ton
profil et ton projet
professionnels

(* ou Association ou Collectivité)

RÉUNIR LES CONDITIONS POUR S'INSCRIRE DANS LE TITRE RNCP

Pour s'inscrire dans le

titre RNCP, il faut:

Avoir terminé son

tron commun

Avoir validé son

stage 1*

• ne pas avoir avancé

dans les projets du

titre RNCP et de

l'option choisis

(* sauf pour le parcours

alternance 2 ans titre 6)

VALIDER LES MISSIONS EN ENTREPRISE



 5°

Lorsque tu trouves
une entreprise prête à
t'accueillir en tant
qu'alternant(e), il faut
que Doc vérifie si les
missions proposées
sont bien conformes
au titre et à l'option
souhaités

CHOISIR UNE RENTRÉE



3 rentrées sont proposées : septembre, janvier et avril

Il faut choisir sa rentrée en amont. Aucune inscription n'est possible lorsque la rentrée est passée

Le contrat d'alternance peut débuter jusqu'à 3 mois avant ou après la date de rentrée

FINALISER LES DATES DE DÉBUT ET DE FIN DE CONTRAT D'ALTERNANCE



Le contrat d'alternance peut donc débuter 3 mois avant la date de rentrée et se terminer jusqu'à 2 mois après la fin de la formation*

Lorsque le contrat débute avant la date de rentrée, l'alternant(e) est à temps complet dans l'entreprise d'accueil

(* A vérifier selon le contrat : apprentissage ou contrat de professionnalisation)

SIGNATURE DU CONTRAT ET ENVOI À L'OPCO



semaine.

Le contrat comprend notamment :

- la convention de formation qui doit être signée par l'entreprise d'accueil et 42 Angoulême
- Le CERFA qui doit être signé par l'entreprise d'accueil et le CFA 42

En aucun cas un(e) alternant(e) ne peut débuter son temps en entreprise tant que le contrat n'a pas été signé

EXEMPLE DE CALENDRIER ET DE DATES POSSIBLES DE CONTRAT



CONCEPTEUR DEVELOPPEUR DE SOLUTIONS INFORMATIQUES

Fiche RNCP n° 36135 - Niveau de certification 6 - 326t : Programmation, mise en place de logiciels

Calendrier prévisionnel Apprentissage / Alternance

Années : 2024-2025

ANNEE 1

janv24	févr24	mars-24	avr24	mai-24	juin-24	juil24	août-24	sept24	oct24	nov24	déc24
total	total	total	total	total	total	total	total	total	total	total	total
1 L	1 J 0	1 V 0	1 L	1 Me	1 S	1 L 7	1 J 0	1 D	1 Ma 0	1 V	1 D
2 Ma 0	2 V 0	2 5	2 Ma 0	2 J 0	2 D	2 Ma 7	2 V 0	2 L 0	2 Me 0	2 \$	2 L 0
3 Me 0	3 S	3 D	3 Me 0	3 V 0	3 L 0	3 Me 7	3 S	3 Ma 0	3 J 0	3 D	3 Ma 0
4 J 0	4 D	4 L 0	4 J 0	4 S	4 Ma 0	4 J 7	4 D	4 Me 0	4 V 0	4 L 0	4 Me 0
5 V 0	5 L 7	5 Ma 0	5 V 0	5 D	5 Me 0	5 V 7	5 L 0	5 J 0	5 S	5 Ma 0	5 J 0
6 S	6 Ma 7	6 Me 0	6 S	6 L 0	6 J 0	6 S	6 Ma 0	6 V 0	6 D	6 Me 0	6 V 0
7 D	7 Me 7	7 J 0	7 D	7 Ma 0	7 V 0	7 D	7 Me 0	7 S	7 L 7	7 J 0	7 S
8 L 7	8 J 7	8 V 0	8 L 7	8 Me 0	8 S	8 L 0	8 J O	8 D	8 Ma 7	8 V 0	8 D
9 Ma 7	9 V 7	9 S	9 Ma 7	9 J 0	9 D	9 Ma 0	9 V 0	9 L 0	9 Me 7	9 S	9 L 7
10 Me 7	10 S	10 D	10 Me 7	10 V 0	10 L 7	10 Me 0	10 S	10 Ma 0	10 J 7	10 D	10 Ma 7
11 J 7	11 D	11 L 7	11 J 7	11 S	11 Ma 7	11 0	11 D	11 Me 0	11 V 7	11 L	11 Me 7
12 V 7	12 L 7	12 Ma 7	12 V 7	12 D	12 Me 7	12 V 0	12 L 0	12 J 0	12 S	12 Ma 7	12 J 7
13 S	13 Ma 7	13 Me 7	13 5	13 L 7	13 J 7	13 S	13 Ma 0	13 V 0	13 D	13 Me 7	13 V 7
14 D	14 Me 7	14 J 7	14 D	14 Ma 7	14 V 7	14 D	14 Me 0	14 S	14 L 7	14 J 7	14 5
15 L 0	15 J 7	15 V 7	15 L 7	15 Me 7	15 S	15 L 0	15 J	15 D	15 Ma 7	15 V 7	15 D
16 Ma 0	16 V 7	16 S	16 Ma 7	16 J 7	16 D	16 Ma 0	16 V 0	16 L 0	16 Me 7	16 S	16 L 7
17 Me 0	17 S	17 D	17 Me 7	17 V 7	17 L 0	17 Me 0	17 S	17 Ma 0	17 J 7	17 D	17 Ma 7
18 J 0	18 D	18 L 0	18 J 7	18 S	18 Ma 0	18 J 0	18 D 0	18 Me 0	18 V 7	18 L 0	18 Me 7
19 V 0	19 L 0	19 Ma 0	19 V 7	19 D	19 Me 0	19 V 0	19 L 0	19 J 0	19 S 0	19 Ma 0	19 J 7
20 S	20 Ma 0	20 Me 0	20 S	20 L	20 J 0	20 S	20 Ma 0	20 V 0	20 D 0	20 Me 0	20 V 7
21 D	21 Me 0	21 J 0	21 D	21 Ma 0	21 V 0	21 D	21 Me 0	21 S	21 L 0	21 J 0	21 \$
22 L 0	22 J 0	22 V 0	22 L 0	22 Me 0	22 S	22 L 0	22 J 0	22 D	22 Ma 0	22 V 0	22 D
23 Ma 0	23 V 0	23 S	23 Ma 0	23 J 0	23 D	23 Ma 0	23 V 0	23 L 7	23 Me 0	23 S	23 L 0
24 Me 0	24 S	24 D	24 Me 0	24 V 0	24 L 7	24 Me 0	24 S	24 Ma 7	24 J 0	24 D	24 Ma 0
25 J 0	25 D	25 L 0	25 J 0	25 S	25 Ma 7	25 J 0	25 D	25 Me 7	25 V 0	25 L 0	25 Me
26 V 0	26 L 0	26 Ma 0	26 V 0	26 D	26 Me 7	26 V 0	26 L 7	26 J 7	26 S	26 Ma 0	26 J 0
27 S	27 Ma 0	27 Me 0	27 S	27 L 0	27 J 7	27 S	27 Ma 7	27 V 7	27 D	27 Me 0	27 V 0
28 D	28 Me 0	28 J 0	28 D	28 Ma 0	28 V 7	28 D	28 Me 7	28 S	28 L 0	28 J 0	28 S
29 L 0	29 J 0	29 V 0	29 L 0	29 Me 0	29 S	29 L 0	29 J 7	29 D	29 Ma 0	29 V 0	29 D
30 Ma 0 31 Me 0		30 S 31 D	30 Ma 0	30 J 0	30 D	30 Ma 0 31 Me 0	30 V 7	30 L 0	30 Me 0	30 S	30 L 0
	1-1-1 70 0 I		t-t- 70.0	7 7	10 to 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10			1-1-1 25		1-1-1 00 O	
total 35,0	total 70,0	total 35,0	total 70,0	total 35	total 70,0	total 35,0	total 35,0	total 35	total 70,0	total 28,0	total 70,0

Férié

Entreprise

Formatio

Dates de la formation : du 8 janvier 2024 au 19 Décembre 2025

Année 1 : Du 8 janvier 2023 au 6 janvier 2025 600,0 Année 2 : Du 7 janvier 2025 au 19 décembre 2025 600,0

EXEMPLE DE CALENDRIER ET DE DATES POSSIBLES DE CONTRAT



CONCEPTEUR DEVELOPPEUR DE SOLUTIONS INFORMATIQUES

Fiche RNCP n° 36135 - Niveau de certification 6 - 326t : Programmation, mise en place de logiciels

Calendrier prévisionnel Apprentissage / Alternance

Années : 2024-2025

ANNEE 2 - NON DEFINITIF

janv2	25	févr25	mars-25	avr25	mai-25	juin-25	juil25	août-25	sept25	oct25	nov25	déc25
	total	total	total	total	total	total	total	total	total	total	total	total
1 Me		1 S	1 S	1 Ma 0	1 J	1 D	1 Ma 0	1 V 0	1 L 0	1 Me 0	1 S 0	1 L 0
2 J	0	2 D	2 D	2 Me 0	2 V 0	2 L 0	2 Me 0	2 S	2 Ma 0	2 J 0	2 D	2 Ma 0
3 V	0	3 L 0	3 L 0	3 J 0	3 S	3 Ma 0	3 1 0	3 D	3 Me 0	3 V 0	3 L 0	3 Me 0
4 S		4 Ma 0	4 Ma 0	4 V 0	4 D	4 Me 0	4 V 0	4 L 0	4 J 0	4 5	4 Ma 0	4 J 0
5 D		5 Me 0	5 Me 0	5 S	5 L 0	5 J 0	5 S	5 Ma 0	5 V 0	5 D	5 Me 0	5 V 0
6 L	7	6 J 0	9 J 0	6 D	6 Ma 0	6 V 0	6 D	6 Me 0	6 S	6 L 7	6 7 0	6 S
7 Ma	5	7 V 0	7 V 0	7 L 7	7 Me	7 S	7 L 0	7 J 0	7 D	7 Ma 7	7 V 0	7 D
8 Me	0	8 S	8 S	8 Ma 7	8 J	8 D	8 Ma 0	8 V 0	8 L 0	8 Me 7	8 \$	8 L 7
9 J	0	9 D	9 D	9 Me 7	9 V 0	9 L	9 Me 0	9 S	9 Ma 0	9 J 7	9 D	9 Ma 7
10 V		10 L 7	10 L 7	10 J 7	10 S	10 Ma 7	10 J 0	10 D	10 Me 0	10 V 7	10 L 0	10 Me 7
11 S		11 Ma 7	11 Ma 7	11 V 7	11 D	11 Me 7	11 V 0	11 L 0	11 J 0	11 S	11 Ma 0	11 J 7
12 D		12 Me 7	12 Me 7	12 S	12 L 7	12 J 7	12 S	12 Ma 0	12 V 0	12 D	12 Me 0	12 V 7
13 L	7	13 J 7	13 J 7	13 D	13 Ma 7	13 V 7	13 D	13 Me 0	13 S	13 L 7	13 J 7	13 S
14 Ma	7	14 V 7	14 V 7	14 L 7	14 Me 7	14 S	14 L 0	14 J 0	14 D	14 Ma 7	14 V 7	14 D
15 Me	7	15 S	15 S	15 Ma 7	15 J 7	15 D	15 Ma 0	15 V 0	15 L	15 Me 7	15 S	15 L 7
16 J	7	16 D	16 D	16 Me 7	16 V 7	16 L 7	16 Me 0	16 S	16 Ma 0	16 J 7	16 D	16 Ma 7
17 V	7	17 L 0	17 L 7	17 J 7	17 S	17 Ma 7	17 J 0	17 D 0	17 Me 0	17 V 7	17 L 7	17 Me 7
18 S		18 Ma 0	18 Ma 7	18 V 7	18 D	18 Me 7	18 V 0	18 L 0	18 J 0	18 S O	18 Ma 7	18 J 7
19 D		19 Me 0	19 Me 7	19 S	19 L	19 J 7	19 S	19 Ma 0	19 V 0	19 D 0	19 Me 7	19 V 5
20 L	0	20 J 0	20 J 7	20 D	20 Ma 0	20 V 7	20 D	20 Me	20 S	20 L 0	20 J 7	20 S
21 Ma	0	21 V 0	21 V 7	21 L 0	21 Me 0	21 \$	21 L 0	21 J 0	21 D	21 Ma 0	21 V 7	21 D
22 Me	0	22 S	22 \$	22 Ma 0	22 J 0	22 D	22 Ma 0	22 V 0	22 L 7	22 Me 0	22 5	22 L 0
23 J	0	23 D	23 D	23 Me 0	23 V 0	23 L 7	23 Me 0	23 S	23 Ma 7	23 J 0	23 D	23 Ma 0
24 V	0	24 L 0	24 L 0	24 J 0	24 S	24 Ma 7	24 J 0	24 D	24 Me 7	24 V 0	24 L 0	24 Me 0
25 S		25 Ma 0	25 Ma 0	25 V 0	25 D	25 Me 7	25 V 0	25 L 7	25 J 7	25 S 0	25 Ma 0	25 J 0
26 D		26 Me 0	26 Me 0	26 S	26 L 0	26 J 7	26 S	26 Ma 7	26 V 7	26 D 0	26 Me 0	26 V 0
27 L	0	27 J 0	27 J 0	27 D	27 Ma 0	27 V 7	27 D	27 Me 7	27 S	27 L 0	27 J 0	27 S
28 Ma	0	28 V 0	28 V 0	28 L 0	28 Me 0	28 S	28 L 0	28 J 7	28 D	28 Ma 0	28 V 0	28 D
29 Me	0		29 S	29 Ma 0	29 J 0	29 D	29 Ma 0	29 V 7	29 L 0	29 Me 0	29 \$	29 L 0
30 J	0		30 D	30 Me 0	30 V 0	30 L 0	30 Me 0	30 S	30 M 0	30 J 0	30 D	30 Ma 0
31 V	0		31 L		31 S 0		31 Jeudi 0	31 D		31 V 0		31 Me 0
total	47,0	total 35,0	total 70	total 70,0	total 35,0	total 98,0	total 0,0	total 35,0	total 35	total 70,0	total 49,0	total 68,0

Férié

Entreprise

Formation

 Dates de la formation : du 8 janvier 2024 au 19 Décembre 2025

 Année 1 : Du 8 janvier 2023 au 10 janvier 2025
 600,0

 Année 2 : Du 11 janvier 2025 au 19 décembre 2025
 600,0

SUIVI À 42 ANGOULÊME ET EN ENTREPRISE

Suivi de l'assiduité

- Dans l'entreprise d'accueil (donc en période "Entreprise"), en tant que salarié(e) tu dois respecter les horaires de travail
- A 42 Angoulême (donc en période "Ecole"), tu dois badger chaque jour entre 7h et 21h. En badgeant, tu valideras un forfait de 7h de travail. Si tu oublies de badger, tu seras considéré(e) comme absent(e) et ton entreprise sera prévenue.
- Tu pourras venir à 42 Angoulême en dehors des horaires et jours prévus. Ce temps sera considéré comme du travail personnel

Suivi pédagogique

- Dans l'entreprise d'accueil, ta montée en compétences sera évaluée chaque semestre par ton "maître d'alternance" et permettra de valider le semestre réalisé en entreprise
- A 42 Angoulême, ta progression dans les projets du titre RNCP et de l'option choisie sera évaluée tous les trimestres et donnera lieu, si besoin est, à un point pédagogique.

DROITS DE L'APPRENTI

- Il perçoit une rémunération dont le niveau minimum est fixé par la loi
- Il bénéficie du statut de salarié et d'une période d'essai de 45 jours, consécutifs ou non, de présence en entreprise
- Il bénéficie d'un examen médical dans les deux mois qui suivent son embauche
- Il bénéficie d'une couverture sociale comme l'ensemble des salariés y compris pendant le temps passé à l'Ecole
- Il bénéficie des congés payés à prendre pendant les périodes en entreprise (mêmes droits que les autres salariés de l'entreprise, soit 25 jours ouvrés minimum pour une année complète)
- Il bénéficie de la prise en charge par l'employeur des frais de transport en commun domicile lieu de travail à hauteur de 50% dans les mêmes conditions que les autres salariés
- Son statut d'apprenti lui donne droit à une exonération d'impôts sur le revenu si son salaire ne dépasse pas le Smic annuel
- Il capitalise ses années de formation comme des années pleines à valoir sur sa retraite.

DEVOIRS DE L'APPRENTI

- S'inscrire dans l'établissement qui dispense la formation
- Suivre et s'impliquer dans la formation
- Être présent chez son employeur et à respecter les horaires de travail qui figurent dans son contrat
- Effectuer les missions qui lui sont confiées par son employeur
- Respecter les règlements intérieurs, les consignes et le matériel, au sein de l'organisme de formation comme chez son employeur
- Se présenter aux évaluations de la formation
- Tenir à jour son livret de suivi (dans lequel est évaluée sa montée en compétences en entreprise et sont consignés les principaux échanges entre l'Ecole, l'entreprise et lui-même concernant son apprentissage)
- Transmettre, le cas échéant, les justificatifs d'absence tels qu'ils sont définis par le code du travail. Les autres absences sont définies comme injustifiées

QUESTIONS TITRES RNCP ET ALTERNANCE

